



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
ST JEAN TROLIMON



Séance du 27 AOÛT 2026

Le jeudi vingt sept août de l'an deux mille vingt-six, à vingt heure, le conseil municipal de la commune de Saint-Jean Trolimon, légalement convoqué le 21 août deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M.LE BLEIS Didier.

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Présents : Didier LE BLEIS – Karine COIC – VINOLO Jean-Jacques – Gwénaëlle GOASCOZ - Caroline CONSTANT – Riwal LE PAPE– Baptiste TANGUY - Karen TREBERN – Delphine LE BERRE - Cédric LE BLEIS – Jean-Edern AUBREE – Florence GUIZIOU – Joël COTTINIER

Absents avec procuration :

Jean-Yves LE BERRE – procuration donnée à Karine COÏC

Amaury DE SURVILLE PAPE – procuration donnée à Riwal LE PAPE

Karine COÏC a été nommée secrétaire de séance.

2026-34 CONVENTION GROUPAMA

RENOUVELLEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT GROUPAMA / COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Depuis le 9 mai 2023, une convention lie GROUPAMA et la commune de SAINT-JEAN TROLIMON.

Ce partenariat permet de proposer aux habitants de SAINT-JEAN TROLIMON une complémentaire santé de qualité à un prix abordable.

Aujourd'hui, GROUPAMA propose de renouveler cette convention qui a pour but de redéfinir les tarifs préférentiels réservés aux TROLIMONAIS.

Un bilan sera effectué chaque année en présence des deux parties. Un référent sera en charge du suivi du partenariat : Mme Karine COÏC, Adjointe aux Affaires Sociales, se propose.

Une réunion d'information est programmée le 22 septembre 2026 à 15h.

Mme COÏC précise que la convention est signée pour une durée de 3 ans jusqu'au 7 mai 2026 avec tacite reconduction de 1 an, soit jusqu'à mai 2027.

Pour extrait conforme au registre,

Le maire,

Didier LE BLEIS.

